

DALII

Dispositif d'Accompagnement en Ligne pour l'attestation de compétences Informatique et Internet

Ce dispositif s'appuie sur la volonté politique affirmée que chaque citoyen doit pouvoir utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans son quotidien qu'il s'agisse d'un usage personnel ou professionnel. Ainsi tout apprenant qui sort de l'enseignement agricole doit pouvoir attester de l'acquisition d'un certain nombre de compétences Informatique et Internet.



Qu'est ce que le dispositif DALII ?

DALII est un dispositif d'accompagnement permettant le positionnement, la formation et l'évaluation



formative de compétences informatique et multi-média en vue de valider les différentes certifications informatiques et Internet tels les **B2i école**, collège et lycée, le **B2i-Adultes** (Brevet Informatique et Internet), le **NSI** (Certificat Naviguer sur Internet), et le **PIM** (Passport Internet Multimédia).

Il s'appuie sur l'appropriation par les équipes d'une méthodologie de projet en vue de mettre en œuvre la certification II adaptée au public visé et au contexte pédagogique.

DALII offre une base de ressources et d'outils pour construire et conduire son projet 2I (textes officiels, fiche-projet, ou ressources de formation/évaluation, guides méthodologiques...)

L'accompagnement DALII

Le dispositif propose 3 modalités d'accompagnement :

- des sessions d'information/formation sur les certifications ;
- un accompagnement méthodologique pour aider les équipes à formaliser un projet « Certifications Informatique et Internet » ;
- un accompagnement méthodologique pour mettre en œuvre un dispositif de certifications informatique et Internet instrumenté par une plate-forme de formation (Formagri) et faciliter l'accès à distance au positionnement, à la formation et l'évaluation formative dans les différents domaines de compétences.

À qui DALII est-il destiné ?



- d'une part aux équipes pédagogiques désireuses de mettre en œuvre des Certifications Informatique et Internet dans un centre ou un réseau de centres.
- d'autre part aux bénéficiaires finaux (apprenants en formation initiale ou continue, acteurs de l'enseignement agricole au sens large...), qui valideront les certifications mise en œuvre par les équipes pédagogiques/projet.

Les référentes DALII



Claire Delaye
Veille certifications
Tél. 03 80 77 27 30
claire.delaye@educagri.fr



Branka Rupic
Suivi de projets
Tél. 03 80 77 26 19
brank.rupic@educagri.fr

CONTACT : Branka RUPIC

AgroSup Dijon-Eduter – 26, boulevard Docteur Petitjean – BP 87999 – 21079 – Dijon cedex
☎ 03 80 77 26 19 – Fax 03 80 77 27 01 – branka.rupic@educagri.fr